

Nom du projet/activité	AGRIFRONT : Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière Haïti - République dominicaine.
Numéro de référence:	HPI20230727
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230727- AGRIFRONT

Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) pour la réalisation d'une étude sur les systèmes et potentialités agricoles dans les zones frontières Haïtiano – dominicaines

Date de publication de la Demande de Proposition :	31 mars 2025
Durée du contrat :	30 jours (repartis sur 2 mois)
Date limite de soumission des questions :	11 avril 2025 avant 2h00pm
Date limite de soumission des propositions :	25 avril 2025 avant 10h00am
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette demande de propositions :	logistique-ht@heifer.org

Table des matières

1.	Détails du projet	3
2.	Contexte	3
3.	Objectif de la consultation.....	4
	Objectif de la Consultation	4
	Objectif général	4
	Objectifs spécifiques.....	4
4.	Résultats attendus/ Livrables	4
5.	Méthodologie	5
6.	Coordination et appui.....	5
7.	Qualifications requises	6
8.	Procédure de sélection.....	6
	Proposition technique	6
	Proposition financière	7
9.	Livrables, calendrier et conditions de paiement	7
10.	Documents de candidature	8
11.	Normes & politiques de l'organisation.....	8
	Limitations	8
	Propriété.....	8
	Règlements applicables	9

1. Détails du projet

Agence d'exécution : Heifer International

Maitre d'ouvrage : Heifer International Haïti

Bailleurs : Heifer International Haïti

Durée du projet : 5 ans (1^e janvier 2024 – 30 juin 2029)

2. Contexte

Heifer Project International est une organisation Internationale Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise depuis environ 25 ans en Haïti dans l'agriculture et l'élevage dans le souci d'aider les familles bénéficiaires à avoir de meilleures conditions de vie. Sa mission globale est de combattre la pauvreté et la faim tout en prenant soin de l'environnement.

Dans cet ordre d'idées, Heifer International est en train d'implémenter un nouveau projet intitulé **Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière Haïti-République dominicaine (Agrifront)** qui a pour objectif principal d'améliorer la résilience économique et environnementale des communautés frontalières d'Haïti en permettant aux agriculteurs d'atteindre un niveau de revenu durable. Ce projet se concentre sur les actions visant à augmenter la sécurité alimentaire et nutritionnelle des agriculteurs et des ménages vulnérables. Il vise aussi à augmenter les revenus des agriculteurs à travers la productivité, commercialisation tout en encourageant l'auto-suffisance alimentaire de cette région face à la République Dominicaine et réduire la malnutrition existante dans certaines de ces communautés cibles.

Le projet AgriFront repose sur trois grands axes de développement :

- **Renforcement du développement communautaire durable mené localement (SLLD)**
Soutenir et dynamiser les initiatives de développement locales tout en renforçant l'intégration des principes de durabilité sociale, économique et environnementale.
- **Renforcement des systèmes de production agricole (SPA)** : Améliorer la productivité et la durabilité des pratiques agricoles, tout en promouvant la diversification agricole.
- **Renforcement du développement du système de marché (DSM)** : Faciliter l'accès des producteurs aux marchés, optimiser la commercialisation des produits agricoles et renforcer les chaînes de valeur locales.

Bailleurs de fonds : Ce projet est financé par Heifer Project International.

Couverture géographique/axes d'intervention ciblés : Les zones d'intervention du projet sont définies par axe en termes d'économie, commercialisation, et potentiel agricole de la zone frontalière avec la république dominicaine. Trois axes géographiques sont ciblés pour la réalisation des différentes actions couvrant au total 3 départements, 13 communes et 17 sections. Il s'agit des axes géographiques :

- **Sud'Est** : Anse à Pitre, Thiotte, et Forêt des Pins
- **Centre** : Cerca la Source, Thomassique, Belladère (Baptiste), et Thomonde
- **Nord'Est** : Carice, Mont Organisé, Capotille, Ouanaminthe, Fort-Liberté, et Ferrier

Pour arriver au renforcement des systèmes de production agricole (SPA) via une approche réaliste, Heifer International Haïti commandite une étude sur les systèmes et potentiels agricoles au niveau de

treize communes frontalières Haïti – République Dominicaine qui constituent l’aire d’intervention du projet. Le but de cette demande de propositions est de se procurer les services d’un(e) consultant(e) / firme avec l’expérience de mener cette étude.

3. Objectif de la consultation

Objectif de la Consultation

Objectif général

Cette consultation a pour objectif principal d’analyser et d’évaluer les différentes composantes des systèmes agricoles en place (techniques de culture, gestion des ressources naturelles, dynamiques socio-économiques, les infrastructures etc.) afin d’identifier les opportunités et les défis qui influencent leur développement durable dans les zones frontalières haïtiano- Dominicaines.

Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, cette étude vise à :

1. Mener une analyse sur les caractéristiques des systèmes agricoles existants (la structure, pratique agricole, les technologies utilisées, ainsi que les ressources humaines et matériels dans les exploitations agricoles
2. Faire une évaluation des ressources naturelles disponibles. Cela consiste à analyser la qualité et la disponibilité des ressources naturelles telles : eau, sol, climat et leur impact sur la production agricole.
3. Identifier les facteurs limitants à la productivité. Ceci doit permettre de déterminer les principaux goulots d’étranglement à l’augmentation de la production agricole tels que : la gestion des sols, l’accès aux intrants agricoles, le changement climatique ou l’absence de mécanisme de financement
4. Explorer les potentialités de diversification des systèmes agricoles en étudiant les possibilités d’introduire de nouvelles cultures, de nouvelles techniques ou de nouveaux produits afin de maximiser les rendements et la durabilité des exploitations agricoles.
5. Etudier les impacts environnementaux à travers des effets des pratiques agricoles sur l’environnement notamment en termes de pollution, de dégradation des sols, de biodiversité et de gestion de l’eau.
6. Proposer des recommandations pour améliorer la durabilité, la résilience du secteur agricoles tout en minimisant les risques environnementaux dans les zones frontalières haïtiano-Dominicaines ciblées.

4. Résultats attendus/ Livrables

L’étude doit aboutir à un document concis informant sur les systèmes agricoles et leurs améliorations potentielles.

- Typologie et Aires Géographiques : Identification et cartographie des systèmes agricoles selon des critères spécifiques.
- Caractéristiques Biophysiques : Description du climat, des sols, de l’eau, des cultures et de l’élevage.
- Pratiques Agricoles : Analyse des systèmes de culture, d’élevage et des techniques agricoles.

- Aspects Socio-Économiques : Identification des acteurs, des régimes fonciers et des circuits de commercialisation.
- Forces et Faiblesses : Évaluation des atouts et des contraintes des différents systèmes.
- Taille des Exploitations : Détermination des tailles minimales et maximales des exploitations par système.
- Potentiel d'Amélioration Durable : Identification des pistes d'amélioration en respectant l'environnement et en incluant les communautés locales.
- Analyse des Marchés et des Filières : Étude des débouchés commerciaux et des chaînes de valeur associées à chaque système.
- Impacts Environnementaux : Évaluation des impacts des pratiques agricoles sur l'environnement (déforestation, érosion, pollution).
- Adaptation au Changement Climatique : Identification des stratégies d'adaptation possibles pour chaque système.

5. Méthodologie

Le/la Consultant (e) proposera une méthodologie détaillée qui doit prendre en considération toutes les démarches à entreprendre pour aboutir à la réalisation de cette étude à savoir :

1. Revue documentaire
2. Collecte de données sur le terrain
3. Analyse des données etc.

6. Coordination et appui

Le consultant travaillera sous la supervision du Chef de projet, assisté du Spécialiste en systèmes de production agricole, pour mener à bien sa mission. La coordination avec l'équipe est essentielle.

Le consultant devra soumettre au Chef de projet les éléments suivants :

- **Méthodologie Finalisée** : Une description détaillée de la méthodologie, de la stratégie et du calendrier de réalisation de l'étude.
- **Plan de Collecte de Données** : Un plan précis détaillant les sources de données, les méthodes de collecte et les outils à utiliser. Cela inclut les enquêtes, les entretiens et les données secondaires.
- **Version Préliminaire du Rapport Final** : Un premier jet du rapport final présentant les résultats de l'étude, les analyses et les recommandations préliminaires. Ce rapport sera présenté sur Powerpoint au staff de Heifer.
- **Présentation des Résultats** : Une présentation orale des principaux résultats et des recommandations devant les parties prenantes. Cette présentation devra être claire, concise et interactive.
- **Version Définitive du Rapport Final** : Le rapport final intégrant les commentaires et les corrections apportées à la version préliminaire. Ce rapport devra être complet, précis et validé par le Chef de projet.
- **Base de Données et Documentation** : La base de données utilisée pour l'analyse, ainsi que toute la documentation pertinente (questionnaires, transcriptions d'entretiens, etc.).

Logistique

Il est important de noter que le consultant devra utiliser sa propre logistique pour l'accomplissement de ses tâches.

7. Qualifications requises

Le Consultant (homme/femme) ou la firme qui sera retenu doit avoir :

- ✓ Au minimum un diplôme de maîtrise dans l'un des domaines suivants : Agroéconomie, agronomie.
- ✓ Des expériences spécifiques en analyse de système de production, et il doit prouver avoir mené des recherches ou des travaux similaires en Haïti sur une période de plus de 5 ans.
- ✓ Une capacité démontrée à conduire des enquêtes, analyser des données quantitatives et qualitatives, et produire des rapports d'évaluation détaillés.
- ✓ Des expériences préalables de travail en Haïti ou dans un contexte similaire de réalisation d'études ou de diagnostics agricoles, comprenant une bonne compréhension des dynamiques locales et des défis liés au développement rural, au contexte des relations commerciales entre Haïti et la République Dominicaine seraient des atouts.
- ✓ D'excellentes compétences en communication écrite et orale en français, avec une capacité à présenter des résultats de manière claire et accessible aux différentes parties prenantes.
- ✓ Une capacité à travailler de manière autonome tout en assurant une coordination efficace avec les équipes locales et internationales impliquées dans le projet et connaissance de la zone d'intervention du projet.
- ✓ Une certaine connaissance de la ligne frontalière pour mieux définir les échantillons et identifier les informateurs clés.

8. Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits en dessous.

Proposition technique

Pour la proposition technique, les éléments à considérer dans son développement sont :

a) *La méthodologie :*

- Démarche Technique et Méthodologique : évaluation de la cohérence et de la pertinence de la démarche proposée.
- Compréhension du Mandat : appréciation de la compréhension du mandat et des objectifs du projet.
- Organisation de la Mission et Calendrier : vérification de l'adéquation de l'organisation de la consultation, du plan de travail, ainsi que de la faisabilité et de la cohérence du calendrier d'intervention des ressources.

b) *Les compétences du/de la consultant-e Principal-e / de la firme et /ou des membres de l'équipe :*

- Formation académique : évaluation du niveau et de la pertinence de la formation académique du consultant.
- Expériences générales : analyse des expériences professionnelles générales pertinentes pour la tâche.
- Expériences spécifiques : vérification des expériences spécifiques en lien direct avec les exigences du projet.

Proposition financière

Notre appréciation portera sur :

- ✓ La présentation d'un budget détaillé et clair,
- ✓ Le montant global de la proposition,
- ✓ Les honoraires journaliers proposés,
- ✓ La logistique prévue pour cette consultation,
- ✓ Le montant des honoraires du personnel prévu pour mener à bien cette consultation

9. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La mission se déroulera sur une durée maximale de 30 jours (repartis sur 2 mois), à compter de la date de début du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport. Le paiement dépend de l'approbation de la direction de Heifer International et sera effectué en trois versements. Le tableau suivant explique le processus.

#	LIVRABLE	DURÉE	CONDITIONS DE PAIEMENT
1	Une note de cadrage finalisée incluant la revue bibliographique, l'approche méthodologique révisée, les outils de collecte et le plan de travail détaillé est soumise. Les outils seront révisés par le commanditaire pour recommandation avant le démarrage de la collecte des données.	Une semaine après la rencontre avec le contractant	30 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le commanditaire
2	Collecte de données et rapport préliminaire (en anglais et en français)	A définir pendant la rencontre de cadrage	30 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le commanditaire
	Présentation du rapport préliminaire au staff	Utilisation de power point. A définir pendant la rencontre de cadrage	
3	Atelier pour présenter les résultats de l'étude aux parties prenantes. Soumission du rapport final complet en tenant compte des éventuels commentaires. (en anglais et en français)	A définir pendant la rencontre de cadrage	40% du montant du contrat, après approbation du rapport final par le commanditaire de l'étude

10. Documents de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leur dossier avec les documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
 - Un résumé des compétences des membres clés de l'équipe
 - Note explicative sur la compréhension du mandat ;
 - Approche méthodologique
 - Un plan de travail détaillé / calendrier d'exécution ;
 - CV actualisé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière détaillée en dollars US incluant toutes les dépenses nécessaires à la conduite de l'étude
4. Les documents légaux à jour
5. Un minimum de 3 références pour des travaux similaires réalisés

11. Normes & politiques de l'organisation

Limitations

Cette Demande de Proposition ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette Demande de Proposition, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. Heifer se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la Demande de Proposition.

Propriété

Article 13.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de Heifer Project international. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de Heifer Project international du produit de travail.

Article 13.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à Heifer Project international un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 13.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) Heifer Project international a spécialement commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) Heifer Project international est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans Heifer Project international comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à Heifer Project international, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans le cadre du produit de travail, et Heifer Project international doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont Heifer Project international peut utiliser le produit de travail.

Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de Heifer Project international.